

VILLE DE CLAMART



ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

Consultez toutes les informations pratiques relatives aux inscriptions liées à l'enfance et aux activités périscolaires.

DÉMARCHES

☰ ECOLE ET PÉRISCOLAIRE

- Je souhaite inscrire mon enfant à l'école (<https://clamartetvous.clamart.fr/public/requestv2/accou>)
- Je souhaite signaler une absence de mon enfant sur un temps périscolaire (<https://clamart>)
- Je calcule mon quotient familial (https://portalssl.agoraplus.fr/clamart/pck_home.home_view)
- J'abonne mon ou mes enfants à la pause méridienne (<https://portalssl.agoraplus.fr/clamart/pck>)
- Je réserve les activités périscolaires de mon ou mes enfants (<https://portalssl.agoraplus.fr/clar>)
- Je consulte les tarifs enfance (<https://www.clamart.fr/sites/default/files/Infos%20et%20D%C3%A9>)
- Je souhaite régler ma facture en ligne (https://portalssl.agoraplus.fr/clamart/pck_home.home_view)
- Je souhaite régler un impayé en ligne auprès de la direction générale des f... (<http://www.p>)

PORTAIL FAMILLE

- › Je souhaite accéder au Portail Famille (https://portalsl.agoraplus.fr/clamart/pck_home.home_view)
- › Je souhaite me faire accompagner sur mon portail famille (<https://clamartetvous.clamart.fr/pub>)
- › Je souhaite faire une réclamation relative à ma facture (<https://clamartetvous.clamart.fr/public/r>)
- › Je souhaite changer mon RIB ou modifier mon prélèvement (<https://clamartetvous.clamart.fr/p>)

Pour vous faire accompagner sur le portail famille, faire une réclamation relative à votre facture [émarches en ligne de la rubrique Portail Famille \(https://cl](https://cl)

TEMPS SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Pendant les périodes scolaires, les temps scolaires et d'accueil sont répartis comme suit :

	LUNDI	MARDI	MER
7H30 - 9H	Accueil du matin	Accueil du matin	Accu
9H - 12H	Enseignement	Enseignement	Accu
12H - 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne	Paus
13H30 - 16H30	Enseignement	Enseignement	Accu
16H30 - 18H	Accueil du soir / Études	Accueil du soir / Études	Accu
18H - 19H	Accueil du soir / Post-études	Accueil du soir / Post-études	Accu

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

QUAND DOIS-JE INSCRIRE MON ENFANT ?

- S'il a 3 ans ou plus au 31 décembre de l'année scolaire concernée.
- S'il est plus âgé mais n'a jamais fréquenté d'école publique à Clamart et emménage en c

Pour les enfants déjà scolarisés en maternelle, le passage en CP se fait automatiquement sur

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

Pour toute nouvelle inscription, nous vous invitons à remplir le [formulaire en ligne sur le portai](#)

[ss/teleprocedure_id/9359](#)).

Dès validation du formulaire par les équipes de la Ville, vous recevrez une confirmation par courrier adressé à l'école, ainsi que les modalités d'accès à votre espace sur le portail famille.

DE QUELLE ÉCOLE DÉPEND MON ENFANT ?

[Périmètre de scolarisation des écoles de la Ville \(septembre 2021\) \(https://www.clamart.fr/sites/default/files/Infos%20et%20D%C3%A9rogations%20de%20la%20Ville%20\(fevrier%202022\).pdf\)](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Infos%20et%20D%C3%A9rogations%20de%20la%20Ville%20(fevrier%202022).pdf)

DÉROGATIONS

Rentrée septembre 2022

➤ [Dossier de dérogation scolaire hors commune](#)

[https://www.clamart.fr/sites/default/files/Infos%20et%20D%C3%A9rogations%20de%20la%20Ville%20\(fevrier%202022\).pdf](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Infos%20et%20D%C3%A9rogations%20de%20la%20Ville%20(fevrier%202022).pdf)

DISPOSITIF D'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Rentrée septembre 2022

Un dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans est ouvert dans quatre écoles maternelles. Il s'adresse aux enfants nés en 2020 dont la famille est éloignée de la culture scolaire.

Renseignements auprès des directions d'école concernées.

LES CLASSES SPÉCIALISÉES

- Les **ULIS** sont des dispositifs d'intégration scolaire qui permettent d'accueillir les élèves « Charles-de-Gaulle et Rochers ».
- Les **UPE2A** (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) est un dispositif d'initiation à la maîtrise de la langue française. Elles se situent à l'école de la Mairie et à l'école Marie Curie.



Il est obligatoire de souscrire une assurance "responsabilité civile" qui couvre les dommages que vous subissez par votre enfant et incluant les risques extra-scolaires.

ACCUEIL PÉRSICOLAIRE : AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

INSCRIPTION AUX TEMPS D'ACCUEIL AVANT ET APRÈS

Les accueils de loisirs proposent aux familles une offre de loisirs et un moyen de garde avant et après l'école.
Votre enfant doit être scolarisé dans une école publique de Clamart.



Matin : 7h30-8h30



Horaires spécifiques pour l'école maternelle et l'école élémentaire Jules Ferry : 7h30-8h20



Soir : 16h30-19h :

- Pour les maternelles : accueil de loisirs
- Pour les élémentaires : études encadrées par les enseignants suivies de l'accueil post-études

Lors de l'accueil du soir, l'objectif de la Ville est de **favoriser le fait d'être enfant** : jouer, se divertir, s'amuser. Chemin faisant, sans y faire attention, les enfants acquerront des compétences et de



Connaissez-vous le "parcours sport" et le "parcours anglais" ?

Il s'agit d'activités facultatives proposées par les accueils de loisirs du réseau d'accueil correspondant, sans surcoût.

> Plus d'information en-dessous.

SORTIES D'ÉCOLE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, vous pouvez venir chercher votre enfant à 16h30 puis le soir pour les accueils de loisirs et 18h pour les études.

Après l'école : Le parcours éducatif sportif

Deux parcours thématiques sont proposés aux enfants de maternelle et d'élémentaire sur les redis) : le parcours éducatif anglais et le parcours éducatif sportif.



Ces activités sont facultatives et nécessitent...

LE PARCOURS ÉDUCATIF SPORTIF



PARCOURS É SPORTIF

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
DIRECTION DES SPORTS

Ce parcours sportif s'adresse à tous les élèves, de la première année de maternelle au CM2 :

Pour les élèves de maternelle :

- Ce parcours sportif est proposé tous les mercredis mettant en avant une thématique sportive
 - Période 1 (de la rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint) : Parcours éveil
 - Période 2 (des vacances de Toussaint aux vacances de Noël) : Parcours jeux de ballon
 - Période 3 (des vacances de Noël aux vacances d'hiver) : Parcours jeux de coopération
 - Période 4 (des vacances d'hiver aux vacances de printemps) : Parcours jeux athlétique
 - Période 5 (des vacances de printemps aux vacances d'été) : Parcours savoir rouler
- Des olympiades sont organisées à chaque fin de période dans les infrastructures de la ville.
- Dans l'intérêt pédagogique de l'enfant et du projet, l'équipe d'animation invite à une réunion régulière (une fois par période entre 2 vacances scolaires).

Pour les élèves d'élémentaire :

- Ce parcours sportif est proposé un soir par semaine selon la classe de niveau et l'école :

- Le programme d'activités est conçu selon le thème de la période en cours :
 - Période 1 (de la rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint) : jeux athlétiques
 - Période 2 (des vacances de Toussaint aux vacances de Noël) : jeux collectifs
 - Période 3 (des vacances de Noël aux vacances d'hiver) : jeux duels et sports de combat
 - Période 4 (des vacances d'hiver aux vacances de printemps) : jeux de raquettes
 - Période 5 (des vacances de printemps aux vacances d'été) : jeux collectifs d'extérieur
- Le soir, les activités sportives en extérieur sont encadrées par des animateurs et éducateurs
- et se dérouleront à l'extérieur dans les infra-structures de la ville
- Les enfants ne pourront quitter l'activité qu'à partir de 18h30.
- NOUVEAUTÉ : le parcours sport se prolonge sur les mercredis
Les mercredis, les enfants seront pris en charge par les animateurs de la ville, au sein même du club sportif de la ville est organisée afin de faire découvrir un sport et l'association.
Le dernier mercredi de chaque période sont organisées des rencontres inter-centres.
- Dans l'intérêt pédagogique de l'enfant et du projet, l'équipe d'animation invite à une régularité (une période entre 2 vacances scolaires)

Après l'école : Parcours éducatif Anglais

Deux parcours thématiques sont proposés aux enfants de maternelle et d'élémentaire sur les vacances (les vacances de la Toussaint et les vacances de Noël) : le parcours éducatif anglais et le parcours éducatif sportif.



Ces activités sont facultatives et nécessitent une inscription.

LE PARCOURS DE DÉCOUVERTE DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE



Ce parcours s'adresse à tous les élèves, de la première année de maternelle au CM2 :

Pour les élèves de maternelle :

- Cet éveil pourra être proposé sur tous les temps d'accueil, aux enfants accueillis en accueil collectif à l'école.
- Il s'agit de temps d'échange en anglais (présentation du menu, lecture, chants ou animations libres et spontanés).

Pour les élèves d'élémentaire (du CP au CM2) :

- Ces ateliers se dérouleront le mercredi matin ou après-midi (selon l'organisation du centre de la maison de la jeunesse).
- Il s'agit d'animations (sport, cuisine, jeux, art, théâtre, etc.) dispensées en anglais par les animateurs.
- Dans l'intérêt pédagogique de l'enfant et du projet, l'équipe d'animation invite à une régulière participation (une fois par semaine pendant la période entre 2 vacances scolaires).

Après l'école : Accompagnement à la réussite scolaire

[La Maison de la Jeunesse \(https://www.clamart.fr/fr/annuaire-des-equipements/maison-de-la-jeunesse\)](https://www.clamart.fr/fr/annuaire-des-equipements/maison-de-la-jeunesse) propose un accompagnement à la réussite scolaire.

Être accompagné dans sa scolarité, c'est...

- > Pour les jeunes
 - Un coup de pouce dans différentes matières
 - Un lieu propice au travail
 - Des conseils pour organiser son travail
 - Des activités culturelles et ludiques
 - Une aide aux devoirs
- > Pour les parents : écoute, aide, conseils afin d'accompagner votre enfant dans sa scolarité

Horaires

- > Élémentaires : lundi et jeudi de 16h45 à 18h15
- > Collégiens : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30
- > Lycéen : mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 19h30

INSCRIPTION

Prenez rendez-vous avec la coordinatrice au 01 71 16 75 40 ou sur place à la [Maison de la Jeunesse](#)

- > [Téléchargez les modalités d'inscription](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/FICHIER%20INSCRIPTION%202020-2021.pdf) (https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/FICHIER%20INSCRIPTION%202020-2021.pdf)
- > [Téléchargez le formulaire d'adhésion à la Maison de la jeunesse 2020-2021](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/FICHIER%20ADHESION%202020-2021.pdf) (https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/FICHIER%20ADHESION%202020-2021.pdf)
- > [Téléchargez le règlement intérieur de la MDJ](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/FICHIER%20REGLEMENT%20INTERIEUR%20MDJ.pdf) (https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/FICHIER%20REGLEMENT%20INTERIEUR%20MDJ.pdf)
- > [Téléchargez la fiche d'information sur l'accompagnement à la réussite \(ASCO\)](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/FICHIER%20ACCOMPAGNEMENT%20A%20LA%20REUSSITE%20ASCO.pdf) (https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/FICHIER%20ACCOMPAGNEMENT%20A%20LA%20REUSSITE%20ASCO.pdf)

RENSEIGNEMENTS

[Maison de la Jeunesse](https://www.clamart.fr/fr/annuaire-des-equipements/maison-de-la-jeunesse) (<https://www.clamart.fr/fr/annuaire-des-equipements/maison-de-la-jeunesse>) - 17 ans et plus



AIDER, SOUTENIR, ACCOMPAGNER DES JEUNES DANS LEUR SCOLARITÉ
([https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/FICHIER%20ADHESION%202020-2021.pdf](#))

Vous bénéficiez de temps libre et vous souhaitez accompagner un jeune ?
Rejoignez notre équipe d'intervenants scolaires.

PAUSE MÉRIDIDIENNE ET RESTAURATION SCOLAIRE

INSCRIPTION À LA PAUSE MÉRIDIDIENNE (CANTINE)

Les inscriptions se font sur **le Portail Famille** (https://portalssl.agoraplus.fr/clamart/pck_home.home_vie)
La pré-inscription ou la modification d'une inscription à la pause méridienne, l'accueil périscolaire sible jusqu'à la veille sans pénalité. Le délai de réservation et d'annulation pour les accueils de ffective de votre enfant. Au-delà de ces délais, une majoration est facturée.

Les repas servis dans les écoles sont préparés la veille par les équipes de la cuisine centrale o alimentaire des enfants.

Pendant la pause déjeuner, les animateurs de la Ville assurent l'encadrement des enfants.



MENUS DES CANTINES

Les menus sont susceptibles d'être modifiés selon les approvisio

> [Consultez les menus de la semaine du 4 avril \(en français\) \(http://COLARITE/Semaine%2014%20avril%20_.pdf\)](http://COLARITE/Semaine%2014%20avril%20_.pdf)

> [Consultez les menus de la semaine du 11 avril \(en français\) \(ht://COLARITE/Semaine%2015%20avril%20_.pdf\)](http://COLARITE/Semaine%2015%20avril%20_.pdf)

> [Consultez les menus de la semaine du 11 avril \(en anglais\) \(htt://COLARITE/Menu%20anglais%20S15%20_.pdf\)](http://COLARITE/Menu%20anglais%20S15%20_.pdf)

CHIFFRES CLÉS

- > 10 cuisiniers municipaux
- > 5 500 repas préparés chaque jour
- > 95% de la viande issue de circuits courts
- > 2 choix de plats chauds
- > 1 produit bio par jour

UNE HYGIÈNE IRRÉPROCHABLE

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation effectue régulièrement des contrôles sanitaires. La commune de Clamart a reçu l'évaluation « Très satisfaisant », qui correspond au plus haut niveau de

Les résultats des contrôles sanitaires sont accessibles à tous. **Ils sont disponibles sur le site** [\[lien\]](#)

ACCUEIL DU MERCREDI ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Cet accueil est accessible à **tous les enfants scolarisés à Clamart**, dans le secteur public ou

ACCUEIL À LA JOURNÉE



Mercredi et vacances scolaires : 7h30-19h

Les parents peuvent déposer leurs enfants jusqu'à 9h, horaire de regroupement pour les activités.
La fréquentation est possible soit par journée complète soit par demi-journée ; avec ou sans repas.

ACCUEIL A LA DEMI-JOURNÉE



7h30-13h30 ou 11h50-19h

Le matin, les enfants sont accueillis jusqu'à 9h. À midi, l'accueil et la sortie se font de 11h50 à 13h30 ou de 16h30 à 19h.



Connaissez-vous le "parcours sport" et le "parcours anglais" ?

Il s'agit d'activités facultatives proposées par les accueils de loisirs du réseau d'accueil correspondant, sans surcoût.

> Plus d'information en-dessous.

LOISIRS EN DEHORS DES TEMPS SCOLAIRES

LOISIRS EN DEHORS DES TEMPS SCOLAIRES

Pour les enfants de 4 à 11 ans :

De nombreuses structures existent afin de proposer aux enfants un large choix d'activités culturelles. [Loisirs à tout âge / Pour les enfants / Après l'école \(https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/apres-les-vacances\)](https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/apres-les-vacances)

Pendant les vacances scolaires, la Ville propose aux enfants des séjours sur différents thèmes qui les accompagnent dans leur développement et leur autonomie : [Plus d'informations sur la page loisirs pendant les vacances \(https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/pendant-les-vacances\)](https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/pendant-les-vacances)

L'École Municipale des Sports éveille les enfants de 4 à 15 ans à la pratique des activités physiques et des stages pendant les vacances scolaires. [Plus d'informations sur la page loisirs à tout âge/lecole-municipale-des-sports](https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/lecole-municipale-des-sports)

Pour les jeunes de 11 à 25 ans :

Divers accueils, ateliers, sorties, et activités ludiques sont proposés chaque mois par le service des loisirs. [loisirs hors vacances \(https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/loisirs-hors-vacances\)](https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/loisirs-hors-vacances)

La Ville propose aux jeunes une palette variée d'activités pour les vacances. [Plus d'informations sur la page loisirs pendant les vacances \(https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/pendant-les-vacances-0\)](https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/pendant-les-vacances-0)

UN PLAN NUMÉRIQUE POUR L'ÉCOLE 2021-2025

La Ville de Clamart lance un ambitieux plan numérique pour l'éducation : Le maire a remis à disposition des équipements numériques adaptés. D'ici à la rentrée 2024, l'ensemble des écoliers clamartois, les enseignants et les logiciels seront dotés de nouveaux logiciels adaptés. Les 12 écoles de la Ville seront dotées de nouvelles ressources pédagogiques et borne wifi.

Favoriser l'accès numérique aux écoliers de Clamart

L'ambition de la Ville de Clamart est de développer l'acquisition des compétences numériques

velines Numérique, opérateur de services numériques innovants et mutualisés des collectivités ensemble des écoliers et du personnel enseignant de la ville d'ici 2024. Le projet lancé en part

- Proposer des pratiques pédagogiques innovantes participatives et individualisées grâce
- Favoriser la continuité du parcours de l'élève en toutes circonstances, de la maternelle au
- Préparer les enfants aux enjeux de la citoyenneté numérique leur permettant d'évoluer et
- Renforcer les relations dans la communauté éducative (enseignants, parents, élèves et vi

Un plan ambitieux porté sur 5 ans

Le projet, doté d'un budget de 4,5 Millions d'Euros, sera déployé progressivement sur 5 ans. L'axe de la continuité du parcours de l'élève sera au cœur du déploiement de l'ENT, des classes mobiles, de l'installation de vidéoprojecteurs interac



Le plan numérique pour l'éducation en chiffres

- > 4,5 M€ de budget
- > 4 000 tablettes numériques déployées pour les 3 300 élèves de
- > 180 enseignants et 50 agents du périscolaire équipés en table
- > 12 classes mobiles
- > 200 vidéoprojecteurs interactifs
- > 5 500 licences ENT (pour les élémentaires et les maternelles)

CONTACTS DES ÉCOLES ET DES ACCUEILS

CONTACTS DES ACCUEILS DE LOISIRS

CENTRES MATERNELS

- > Anne Frank - 4, allée du Nivernais -
01 46 01 71 44
- > Charles- de- Gaulle - 3, allée de la Bourcillière -
01 71 16 74 79
- > Closiaux - 7, rue des Closiaux -
01 46 62 64 51
- > Fleury - 97, rue de Fleury -
01 46 38 90 96
- > Gathelot - 7, rue Gathelot -
01 47 36 92 59
- > Jardin Parisien - Carrefour du 8 mai 1945 -
01 46 32 36 53
- > Jean Monnet - 25, rue Pierre Corby -
01 45 29 17 68
- > La Fontaine - 38, av. J.B. Clément -
01 41 09 93 77
- > Jules Ferry - 154, av. Jean Jaurès -
01 71 16 75 24
- > Maria Brignole de Galliera -
01 71 16 74 79
- > Moulin de Pierre - Petit sentier des Rochers -
01 46 48 62 08
- > Panorama - 2, allée Louise Bourgeois -
01 71 16 76 57
- > Plaine - 10, rue de l'Île-de-France -
01 46 32 43 36
- > Plaine Sud - 4 allée du Canal -
01 71 16 76 18

> Rochers - 125, rue Pierre Brossolette -
01 47 65 09 84

CENTRES ÉLÉMENTAIRES

> Charles de Gaulle - 3, allée de la Bourcillière -
01 71 16 74 80

> Jean Monnet - 25 rue Pierre Corby -
01 45 29 17 69

> Jules Ferry - 6 rue Jules Ferry -
01 71 16 75 26

> La Fontaine - 36 avenue Jean Baptiste Clément -
01 41 09 93 76 (Réfectoire : 01 41 09 93 70)

> Louise Michel - 8 rue du Parc -
01 74 34 50 11

> Mairie - 1 avenue Jean Jaurès -
01 46 62 36 58

> Maria Brignole de Galliera -
01 71 16 74 80

> Moulin de Pierre - Petit sentier des Rochers -
01 46 45 03 65

> Panorama - 2, allée Louise Bourgeois -
01 71 16 76 57

> Plaine Sud - 6 allée du Canal -
01 71 16 76 18

> Rochers - 43 rue d'Estienne d'Orves -
01 40 93 47 52

> Senghor - 9 rue de Bretagne -
01 46 30 28 02

À LA UN



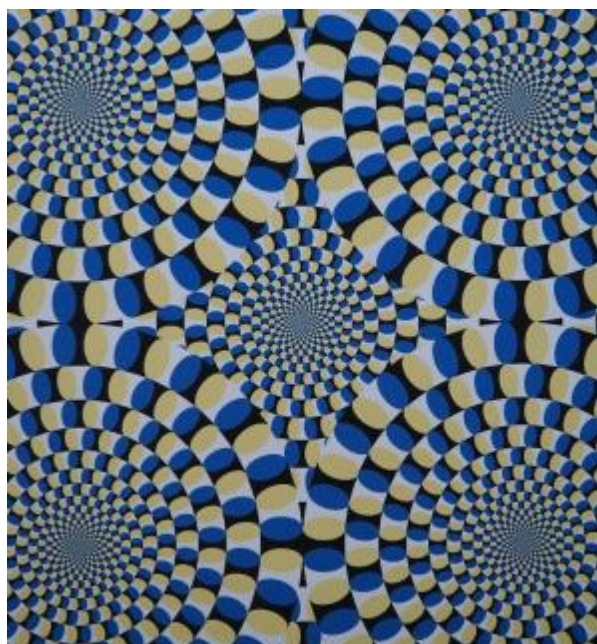
SPORT, ENFANCE, JEUNESSE
École Municipale des Sports (EMS)
- Stage pendant les vacances d'été



ENFANCE, PETITE ENFANCE, AÎNÉS
Restauration municipale : les menus de la semaine du 23 au 27 mai

[+ TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

AGENDA



ENFANCE , LA PETITE BIBLIOTHÈQUE RON
DE

Le Laboratoire de La Petite Bibliothèque Ronde

🕒 15h - 17h

📍 La Petite Bibliothèque Ronde



01
JUN

FAMILLE , ENFANCE , LA PETITE BIBLIOTHÈ
QUE RONDE

Atelier de création des costumes de la troupe de danseurs de La Petite Bibliothèque Ronde

🕒 15h

📍 La Petite Bibliothèque Ronde



ENFANCE , LOISIRS , LA PETITE BIBLIOTHÈ
QUE RONDE

Entre danse et paroles : Rédaction des livrets du ballet « Conte et danse »

🕒 15h

📍 La Petite Bibliothèque Ronde

⊕ TOUT L'AGENDA

À LIRE AUS



PORTAIL FAMILLE

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



APRÈS L'ÉCOLE

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



PENDANT LES VACANC

[LIRE LA SUITE](#)



<https://www.clamart.fr/fr>



<https://www.clamart.fr/fr>

MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG
92140 CLAMART

HORAIRES:

Mairie de Clamart
Espace d'accueil Clamart&Vous
Adresse : place Maurice Gunsbourg
92140 CLAMART
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h
SAM. : 8h30-12h

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

